







Introduction

Cette notice vous permet de configurer une nouvelle carte micro SD utilisable pour le système GVE

Les étapes sont :

- > Création d'un certificat agent sur la carte micro SD
- > Création de l'agent dans l'annuaire et dans Municipol
- Appairage de la carte avec un téléphone et 1ère synchronisation

Ce qu'il vous faut :

- ➤ <u>Un accès à l'AGC</u> avec un compte autorisé à l'enrôlement
- > Un lecteur de carte microSD (lecteur intégré ne fonctionne pas)
- Une carte Micro SD vierge pour le nouvel agent.



Lecture de la carte à puce

Branchez le lecteur de carte à puce sur un port USB de votre ordinateur puis insérez-y la carte à puce. (Attention au sens)

Connexion à l'AGC



Connectez-vous à l'AGC avec vos identifiants, il faut un compte ayant les droits pour enrôler les agents, ou un compte Chef de Service.

GVE page 1 Notice d'utilisation



Création du certificat



Selectionnez " ENROLEMENT D'AGENT " dans la colonne de gauche

Puis "Nouveau Certificat "

- Cliquez sur "<u>Sélectionnez...</u>", pour que le lecteur « <u>Gemalto USB card Reader 0</u> » apparaisse et soit sélectionné ensuite faites « <u>Étape Suivante</u> » :

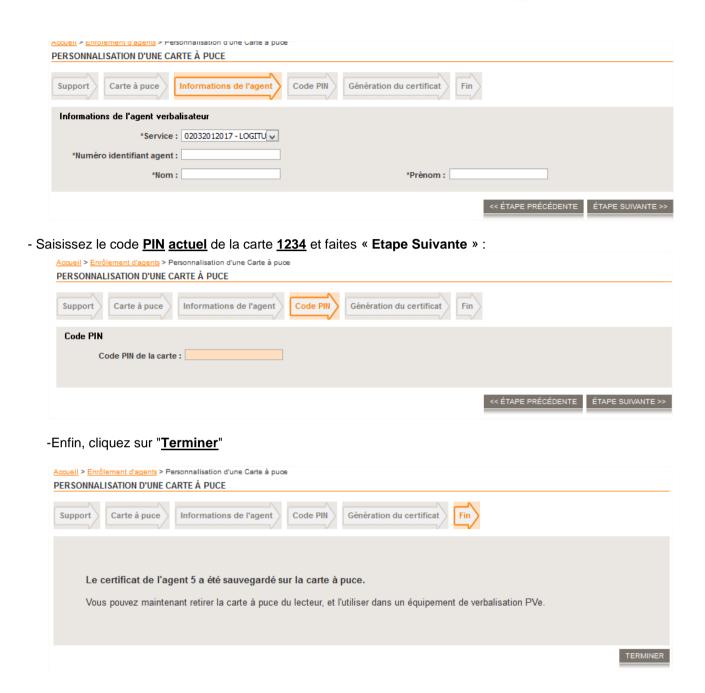


- Remplissez les champs demandés Code Agent, Nom et Prénom

Dans le code de l'agent, il faut mettre le matricule de l'agent (8 caractères maximum) = matricule de Municipol = matricule de l'annuaire

et faites «Étape Suivante »





GVE page 3 Notice d'utilisation



Création de l'agent dans l'annuaire

Si ce n'est pas encore fait, l'agent doit être crée dans l'annuaire

Veuillez utiliser le raccourci « Annuaire Logitud » pour vous connecter

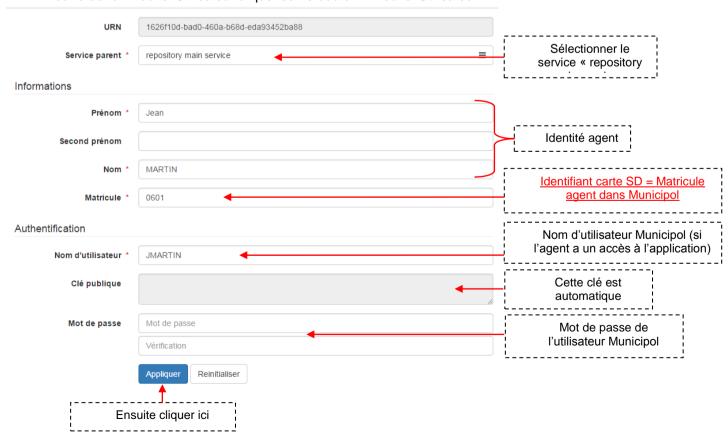


Mot de passe : souvent admin

Si vous n'aves pas de raccourcis, saisissez l'adresse <a href="https://<nom_ou_IP_du_serveur_GVe>:8951/repository/admin">https://<nom_ou_IP_du_serveur_GVe>:8951/repository/admin dans un navigateur internet.

Cliquez sur l'icone « Services »

Pour créer un Nouvel Utilisateur cliquer sur le bouton « Nouvel Utilisateur »



GVE page 4 Notice d'utilisation



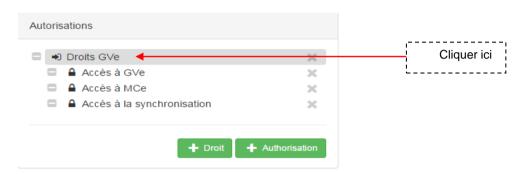
Donner des droits sur un nouvel utilisateur

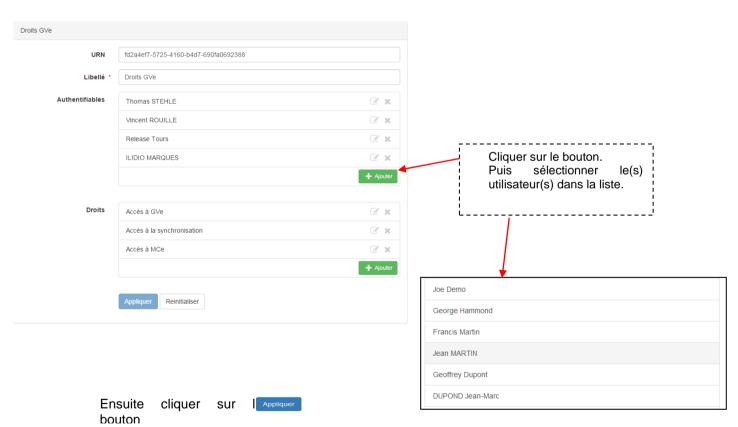
Cliquez sur l'icône « Autorisations »

Cette application permet de déclarer les utilisateurs afin qu'ils puissent transférer les infractions GVe et/ou les Mains Courantes Electroniques.

Note: Si on ne déclare pas ces utilisateurs, ils pourront utiliser le module sur l'appareil, mais ne pourront pas transférer les saisies.

• Déclarer les utilisateurs dans le module des GVe





GVE page 5 Notice d'utilisation



Création de l'agent dans Municipol

Si ce n'est pas encore fait, l'agent doit être crée dans Municipol dans la gestion du personnel. Connectez-vous à Municipol avec un compte Administrateur (Utilisateur POLICE)



Il est accessible à l'aide de l'icône

Créer l'agent si besoin à l'aide du bouton « Nouveau », et saisir les informations obligatoires

Matricule de l'agent (8 caractères maximum) = matricule de la carte SD = matricule de l'annuaire

Nouveau : Bien saisir APJA ou ASVP dans la fonction de l'agent pour que cela se répercute sur le Smartphone

Apparairage et 1ère Synchronisation

Veuillez insérer la carte à puce dans un Smartphone et veuillez vous reporter à la notice « Documentation Utilisateur Appairage »

GVE page 6 Notice d'utilisation